

Accès aux soins : Rencontre avec la Direction de la CPAM

Le 15 janvier 2024, à l'initiative de la CPAM du Morbihan, une délégation de l'Udaf s'est entretenue avec la sous-Directrice ainsi que son sous-directeur et le responsable du département Solidarités et Marketing Social.

Ce rendez-vous a été l'occasion d'évoquer deux points :

- les difficultés de connexion aux comptes Ameli des majeurs protégés.
- les groupes de travail qui seront lancés dans les prochaines semaines au sein de l'Udaf et du réseau des associations familiales, portant sur les difficultés de logement et l'accès aux soins dans le département.

Sur cette thématique, la Direction de la CPAM s'est engagée à faciliter l'accès aux données statistiques et la prise de contact auprès d'interlocuteurs experts de l'accès aux soins au sein de la Caisse.

Cette rencontre a également permis de réactualiser les termes de la convention initialement signée en 2019 visant à faciliter l'accès des majeurs protégés aux droits, aux soins et à la préservation de leur santé, par des actions contre le renoncement aux soins.